

VISA COMPETITION SPORTIVE

Avertissement : L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation ou des garanties supplémentaires, s'on le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être apostillés et traduits (par un traducteur reconnu par l'Ambassade) en Italien.
- **Tout le dossier doit être photocopié.**
-

1	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa, original Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	<input type="checkbox"/>	Une photo d'identité Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, en couleurs, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	<input type="checkbox"/>	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 6 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages non utilisées portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	<input type="checkbox"/>	Réservation du billet aller-retour pour la destination en Italie où se tiendra la compétition sportive ou preuve de la disponibilité de moyens de transport personnels.
5	<input type="checkbox"/>	Carte d'identité nationale  MA (C.I.N), photocopie
6	<input type="checkbox"/>	Invitation signée par le Comité Olympique Italien ou la Fédération sportive compétente. L'invitation de toute Fédération, nationale ou locale, doit être validée par le Comité Olympique Italien. Sans validation, les lettres des Fédérations ne sont pas valables.
7	<input type="checkbox"/>	Lettre d'invitation de la part d'un organisme Italien dûment signée par le signataire de l'organisme, original (FEDERAZIONE SPORTIVA) La lettre d'invitation de l'organisme invitant en Italie devra mentionner : <input type="checkbox"/> Le nom et prénom de l'invité ; <input type="checkbox"/> La durée prévue du séjour ; <input type="checkbox"/> La finalité du séjour ; <input type="checkbox"/> L'adresse pendant le séjour en Italie ; <input type="checkbox"/> Le programme du séjour en Italie ; <input type="checkbox"/> L'éventuelle prise en charge des frais de voyage et de séjour.
8	<input type="checkbox"/>	Lettre officielle du Ministère ou de l'organisme marocain concerné dans le domaine du sport.
		Assurance de voyage, original L'assurance de voyage: <ul style="list-style-type: none"> • Être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour ; • Couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euro minimum ; • Couvrir toute la durée de votre séjour.
9	<input type="checkbox"/>	Preuve des moyens de subsistance pendant le séjour du demandeur de visa. <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des frais par l'organisation ou l'organisme invitant le demandeur de visa ou par l'organisation ou l'organisme d'origine de celui-ci), ou - Prise en charge des frais par un particulier (Prise en charge légaliser avec preuve de lien de parenté avec le garant moins des preuves de ressource de l'hôte ou du garant, ou - Relevé d'un compte bancaire au Maroc pour les trois derniers mois, ou - Autre justificatif des ressources financières disponibles durant le séjour (carte de crédit internationale accompagnée de son relevé bancaire, bordereau d'échange de devises).
10	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa à être signée par les deux parents. Si le demandeur voyage avec l'un de ses parents : lettre de consentement par l'autre parent pour voyager à l'étranger, apostillée, traduit et légalisée. Il est précisé que ce document doit indiquer explicitement que le consentement est donné de manière permanente ; Le document doit avoir une validité résiduelle d'au moins 2 mois et 10 jours à partir de la présentation de la demande de visa. Si le mineur voyage seul : lettre originale de consentement pour voyager à l'étranger rédigée et signée par

		les deux parents, apostillée, traduit et légalisée. Il est précisé que ce document doit indiquer explicitement que le consentement est donné de manière permanente . Le document doit avoir une validité résiduelle d'au moins 2 mois et 10 jours à partir de la présentation de la demande de visa. Copie de document d'identité des parents.
11	<input type="checkbox"/>	Attestation d'accompagnement pour enfant mineur moins de 14 ans , original et traduction en italien, les deux apostillés. Le document doit avoir une validité résiduelle d'au moins 2 mois et 10 jours à partir de la présentation de la demande de visa.

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. L'Ambassade se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 disponible sur le site <http://vistoperitalia.esteri.it>

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		